

DECISION D'HOMOLOGATION C.E.E. DE MODÈLE
N° 93.00.272.001.0 DU 15 OCTOBRE 1993

Feuille d'enregistrement MAINTENANCE ET INGENIERIE modèles S.51 - S.52-A.53 - A.54 - S.55 - A.56

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 81-883 DU 14 SEPTEMBRE 1981 RELATIF AUX MODALITES DU CONTROLE DES CHRONOTACHYGRAPHES UTILISES DANS LES TRANSPORTS PAR ROUTE, MODIFIE PAR LES DECRETS N° 86-1071 DU 24 SEPTEMBRE 1986 ET N° 86-1130 DU 17 OCTOBRE 1986.

FABRICANT

Société GUILLOT GRAPHCO, avenue de la République, 71210 Montchanin.

DEMANDEUR

MAINTENANCE ET INGENIERIE, 41, rue des Solitaires, 75019 Paris.

OBJET

La présente décision transfère au bénéfice de la Société MAINTENANCE ET INGENIERIE les homologations C.E.E. de modèle suivantes :

- n° 88.0.01.232.1.0 du 17 mars 1988 modifiant la décision n° 84.0.05.232.1.0 du 19 novembre 1984 (1) relative à la feuille d'enregistrement modèle E.1251 homologuée C.E.E. sous le numéro e2 106,
- n° 88.0.02.232.1.0 du 17 mars 1988 modifiant la décision n° 84.0.06.232.1.0 du 19 novembre 1984 (2) relative à la feuille d'enregistrement

modèle E.3300-1251 homologuée C.E.E. sous le numéro e2 107,

- n° 89.0.10.232.1.0 du 12 juin 1989 (3) modifiant la décision n° 84.0.07.232.1.0 du 19 novembre 1984 (4) relative à la feuille d'enregistrement modèle G1.E.1251 homologuée C.E.E. sous le numéro e2 108,

- n° 88.0.03.232.1.0 du 17 mars 1988 modifiant la décision n° 84.0.08.232.1.0 du 19 novembre 1984 (5) relative à la feuille d'enregistrement modèle E.1251-S homologuée C.E.E. sous le numéro e2 113,

- n° 88.0.04.232.1.0 du 17 mars 1988 modifiant la décision n° 86.0.01.232.1.0 du 16 juin 1986 relative à la feuille d'enregistrement modèle E.1251-3300 homologuée C.E.E. sous le numéro e2 126,

- n° 88.0.05.232.1.0 du 17 mars 1988 modifiant la décision n° 86.0.02.232.1.0 du 16 juin 1986 relative à la feuille d'enregistrement modèle G1.A.1251 homologuée C.E.E. sous le numéro e2 127.

CARACTERISTIQUES

Les caractéristiques des modèles concernés, les inscriptions et pictogrammes imprimés sur ces feuilles d'enregistrement sont identiques à ceux des modèles antérieurement homologués C.E.E. au nom de la Société D.A.T. Seuls la marque du fabricant et la dénomination du modèle changent :

- le sigle DAT est remplacé par le logo commercial de la Société MAINTENANCE ET INGENIERIE représentant les lettres M et I superposées entourées d'un cercle,

(1) *Revue de Métrologie*, avril 1985, page 313.

(2) *Revue de Métrologie*, avril 1985, page 319.

(3) *Revue de Métrologie*, juillet 1989, page 825.

(4) *Revue de Métrologie*, avril 1985, page 331.

(5) *Revue de Métrologie*, avril 1985, page 325.

- le modèle E.1251 devient le modèle S.51 - Homologation C.E.E. e2 106
- le modèle E 3300.1251 devient le modèle S.52 - Homologation C.E.E. e2 107
- le modèle E.1251 devient le modèle A.53 - Homologation C.E.E. e2 113
- le modèle E.1251 3300 devient le modèle A.54 - Homologation C.E.E. e2 126
- le modèle G1.E.1251 devient le modèle S.55 - Homologation C.E.E. e2 108
- le modèle G1.A.1251 devient le modèle A.56 - Homologation C.E.E. e2 127.

En outre, cette décision étend l'autorisation d'utilisation de certaines feuilles d'enregistrement à de nouveaux chronotachygraphes selon le schéma suivant :

- le modèle S.51 peut également être utilisé sur les appareils KIENZLE/JAEGER ayant fait l'objet des homologations C.E.E. e1 65, 66, 67, 68 du 20 décembre 1989 accordées par l'Allemagne,
- le modèle A.53 peut également être utilisé sur les appareils :
 - KIENZLE/JAEGER ayant fait l'objet des homologations C.E.E. e1 69 et 70 du 20 décembre 1989 accordées par l'Allemagne,
 - MANNESMANN KIENZLE ayant fait l'objet des homologations C.E.E. e1 72 et 73 du 30 avril 1992 délivrées par l'Allemagne,
 - JAEGER ayant fait l'objet de la décision d'homologation C.E.E. de modèle n° 90.0.01.232.1.0 du 8 juin 1990 et à la même date de l'homologation C.E.E. e2 20 délivrée par la France,
 - VEEDER-ROOT ayant fait l'objet de l'homologation C.E.E. e11 et 18 du 27 août 1987 accordée par la Grande-Bretagne,
- le modèle A.54 peut également être utilisé sur les appareils :
 - MOTOMETER ayant fait l'objet des homologations C.E.E. e1 74 du 17 février 1993 et e1 75 du 20 avril 1993 délivrées par l'Allemagne,
 - JAEGER ayant fait l'objet de la décision d'homologation de modèle n° 91.00.271.001.0 du 20 février 1991 et à la même date de l'homologation C.E.E. e2 21 délivrée par la France,

- le modèle A.56 peut également être utilisé sur l'appareil JAEGER ayant fait l'objet de la décision d'homologation de modèle n° 84.0.02.232.1.0 du 21 mai 1984 et à la même date de l'homologation C.E.E. e2 17 délivrée par la France.

Ces disques sont journaliers, c'est-à-dire que le disque effectue un tour en 24 heures et leur vitesse maximale enregistrable est de 125 km/h.

DEPOT DE MODELE

Un exemplaire de chaque modèle est déposé à la sous-direction de la métrologie.

VALIDITE

La présente décision a une durée de validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXES

Fiches d'homologation C.E.E. :

- e2 106 Extension II
- e2 107 Extension I
- e2 108 Extension I
- e2 113 Extension II
- e2 126 Extension II
- e2 127 Extension II.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

FEUILLE D'ENREGISTREMENT
MAINTENANCE ET INGENIERIE

FICHE D'HOMOLOGATION

Nom de l'administration compétente :

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES POSTES
ET TELECOMMUNICATIONS ET
DU COMMERCE EXTERIEUR
Sous-direction de la métrologie

Communication concernant :

- homologation de feuille d'enregistrement

e2 n° d'homologation : 106
106 Extension : II

1. Marque de fabrique ou de commerce : MI (Anciennement DAT)
2. Dénomination du modèle : S.51 (Anciennement E-1251)
3. Nom de fabricant : Société MAINTENANCE ET INGENIERIE
4. Adresse du fabricant : 41, rue des Solitaires, 75019 Paris
5. Présenté à l'homologation le : 21 avril 1993
6. Laboratoire d'essai : Sous-direction de la métrologie
7. Date et numéro du procès-verbal du laboratoire : Dossier n° 13-1163 du 11 octobre 1993

8. Date d'homologation : 19 novembre 1984
9. Date du retrait de l'homologation : sans objet
10. Modèle(s) d'appareil(s) de contrôle pour lequel(s) la feuille est destinée à être utilisée : e1 03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-15-18-21-22-29-30-35-36-41-44-47-48-53-54-58-59-65-66-67-68
11. Lieu : Paris
12. Date : 15 octobre 1993
13. En annexe documents descriptifs : sans objet
14. Remarques : Cette fiche d'homologation a pour objet de transférer le bénéfice de l'homologation C.E.E. e2 106 à la Société MAINTENANCE ET INGENIERIE et d'étendre l'autorisation d'utilisation de ce disque aux chronotachygraphes ayant fait l'objet des homologations C.E.E. e1 65-66-67-68 délivrées par l'Allemagne.

LE SOUS-DIRECTEUR DE LA METROLOGIE,

J. HUGOUNET

FEUILLE D'ENREGISTREMENT
MAINTENANCE ET INGENIERIE

FICHE D'HOMOLOGATION

Nom de l'administration compétente :

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES POSTES
ET TELECOMMUNICATIONS ET
DU COMMERCE EXTERIEUR
Sous-direction de la métrologie

Communication concernant :

- homologation de feuille d'enregistrement

e2 n° d'homologation : 107
107 Extension : II

1. Marque de fabrique ou de commerce : MI (Anciennement DAT)
2. Dénomination du modèle : S.52 (Anciennement E-3300 1251)
3. Nom de fabricant : Société MAINTENANCE ET INGENIERIE
4. Adresse du fabricant : 41, rue des Solitaires, 75019 Paris
5. Présenté à l'homologation le : 21 avril 1993

6. Laboratoire d'essai : Sous-direction de la métrologie
7. Date et numéro du procès-verbal du laboratoire : Dossier n° 13-1163 du 11 octobre 1993
8. Date d'homologation : 19 novembre 1984
9. Date du retrait de l'homologation : sans objet
10. Modèle(s) d'appareil(s) de contrôle pour lequel(s) la feuille est destinée à être utilisée : e1 13-14-16-17-27-28-33-34-42-43-49-50
11. Lieu : Paris
12. Date : 15 octobre 1993
13. En annexe documents descriptifs : sans objet
14. Remarques : Cette fiche d'homologation a pour objet de transférer le bénéfice de l'homologation C.E.E. e2 107 à la Société MAINTENANCE ET INGENIERIE.

LE SOUS-DIRECTEUR DE LA METROLOGIE,

J. HUGOUNET

FEUILLE D'ENREGISTREMENT
MAINTENANCE ET INGENIERIE

FICHE D'HOMOLOGATION

Nom de l'administration compétente :

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES POSTES
ET TELECOMMUNICATIONS ET
DU COMMERCE EXTERIEUR
Sous-direction de la métrologie

Communication concernant :

- homologation de feuille d'enregistrement

e2 n° d'homologation : 108
108 Extension : II

1. Marque de fabrique ou de commerce : MI (Anciennement DAT)
2. Dénomination du modèle : S.55 (Anciennement G1.E.1251)
3. Nom de fabricant : Société MAINTENANCE ET INGENIERIE
4. Adresse du fabricant : 41, rue des Solitaires, 75019 Paris
5. Présenté à l'homologation le : 21 avril 1993

6. Laboratoire d'essai : Sous-direction de la métrologie
7. Date et numéro du procès-verbal du laboratoire : Dossier n° 13-1163 du 11 octobre 1993
8. Date d'homologation : 19 novembre 1984
9. Date du retrait de l'homologation : sans objet
10. Modèle(s) d'appareil(s) de contrôle pour lequel(s) la feuille est destinée à être utilisée : e2 01-02-08-14
11. Lieu : Paris
12. Date : 15 octobre 1993
13. En annexe documents descriptifs : sans objet
14. Remarques : Cette fiche d'homologation a pour objet de transférer le bénéfice de l'homologation C.E.E. e2 108 à la Société MAINTENANCE ET INGENIERIE.

LE SOUS-DIRECTEUR DE LA METROLOGIE,

J. HUGOUNET

FEUILLE D'ENREGISTREMENT
MAINTENANCE ET INGENIERIE

FICHE D'HOMOLOGATION

Nom de l'administration compétente :

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES POSTES
ET TELECOMMUNICATIONS ET
DU COMMERCE EXTERIEUR
Sous-direction de la métrologie

Communication concernant :

- homologation de feuille d'enregistrement

e2 n° d'homologation : 113
113 Extension : II

1. Marque de fabrique ou de commerce : MI (Anciennement DAT)
2. Dénomination du modèle : A-53 (Anciennement E-1251 S)
3. Nom de fabricant : Société MAINTENANCE ET INGENIERIE
4. Adresse du fabricant : 41, rue des Solitaires, 75019 Paris
5. Présenté à l'homologation le : 21 avril 1993
6. Laboratoire d'essai : Sous-direction de la métrologie
7. Date et numéro du procès-verbal du laboratoire : Dossier n° 13-1163 du 11 octobre 1993

8. Date d'homologation : 19 novembre 1984

9. Date du retrait de l'homologation : sans objet

10. Modèle(s) d'appareil(s) de contrôle pour lequel(s) la feuille est destinée à être utilisée : e1 23-26-31-32-37-40-45-46-55-56-57-60-63-64-69-70-72-73, e2 18-20, e11 18

11. Lieu : Paris

12. Date : 15 octobre 1993

13. En annexe documents descriptifs : sans objet

14. Remarques : Cette fiche d'homologation a pour objet de transférer le bénéfice de l'homologation C.E.E. e2 113 à la Société MAINTENANCE ET INGENIERIE et d'étendre l'autorisation d'utilisation de ce disque aux chronotachygraphes ayant fait l'objet des homologations C.E.E. e1 69-70-72-73 délivrées par l'Allemagne, e2 20 délivrée par la France et E11 18 délivrée par la Grande-Bretagne.

LE SOUS-DIRECTEUR DE LA METROLOGIE,

J. HUGOUNET

FEUILLE D'ENREGISTREMENT
MAINTENANCE ET INGENIERIE

FICHE D'HOMOLOGATION

Nom de l'administration compétente :

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES POSTES
ET TELECOMMUNICATIONS ET
DU COMMERCE EXTERIEUR
Sous-direction de la métrologie

Communication concernant :

- homologation de feuille d'enregistrement

e2 n° d'homologation : 126
126 Extension : II

1. Marque de fabrique ou de commerce : MI (Anciennement DAT)
2. Dénomination du modèle : A-54 (Anciennement E-1251 3300)
3. Nom de fabricant : Société MAINTENANCE ET INGENIERIE
4. Adresse du fabricant : 41, rue des Solitaires, 75019 Paris
5. Présenté à l'homologation le : 21 avril 1993
6. Laboratoire d'essai : Sous-direction de la métrologie
7. Date et numéro du procès-verbal du laboratoire : Dossier n° 13-1163 du 11 octobre 1993

8. Date d'homologation : 16 juin 1986
9. Date du retrait de l'homologation : sans objet
10. Modèle(s) d'appareil(s) de contrôle pour lequel(s) la feuille est destinée à être utilisée : e1 24-25-38-39-51-52-61-62-74-75, e2 19-21
11. Lieu : Paris
12. Date : 15 octobre 1993
13. En annexe documents descriptifs : sans objet
14. Remarques : Cette fiche d'homologation a pour objet de transférer le bénéfice de l'homologation C.E.E. e2 126 à la Société MAINTENANCE ET INGENIERIE et d'étendre l'autorisation d'utilisation de ce disque aux chronotachygraphes ayant fait l'objet des homologations C.E.E. e1 74-75 délivrées par l'Allemagne et e2 21 délivrée par la France.

LE SOUS-DIRECTEUR DE LA METROLOGIE,

J. HUGOUNET



FEUILLE D'ENREGISTREMENT
MAINTENANCE ET INGENIERIE

FICHE D'HOMOLOGATION

Nom de l'administration compétente :

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES POSTES
ET TELECOMMUNICATIONS ET
DU COMMERCE EXTERIEUR
Sous-direction de la métrologie

Communication concernant :

- homologation de feuille d'enregistrement

e2 n° d'homologation : 127
127 Extension : II

1. Marque de fabrique ou de commerce : MI (Anciennement DAT)
2. Dénomination du modèle : A.56 (Anciennement DAT)
3. Nom de fabricant : Société MAINTENANCE ET INGENIERIE
4. Adresse du fabricant : 41, rue des Solitaires, 75019 Paris
5. Présenté à l'homologation le : 21 avril 1993
6. Laboratoire d'essai : Sous-direction de la métrologie
7. Date et numéro du procès-verbal du laboratoire : Dossier n° 13-1163 du 11 octobre 1993

8. Date d'homologation : 17 mars 1988

9. Date du retrait de l'homologation : sans objet

10. Modèle(s) d'appareil(s) de contrôle pour lequel(s) la feuille est destinée à être utilisée : e2 04-06-10-12-16-17

11. Lieu : Paris

12. Date : 15 octobre 1993

13. En annexe documents descriptifs : sans objet

14. Remarques : Cette fiche d'homologation a pour objet de transférer le bénéfice de l'homologation C.E.E. e2 127 à la Société MAINTENANCE ET INGENIERIE et d'étendre l'autorisation d'utilisation de ce disque aux chronotachygraphes ayant fait l'objet des homologations C.E.E. e2 17 délivrées par la France.

LE SOUS-DIRECTEUR DE LA METROLOGIE,

J. HUGOUNET